POPULATION DE RÉFÉRENCE 2022

En Corse, 351 276 habitants au 1er janvier 2022

Insee Flash Corse • n° 94 • Décembre 2024

Au 1er janvier 2022, la population de référence s'établit à 351 276 habitants en Corse. Entre 2016 et 2022, la population insulaire croît de 1 % par an en moyenne. En termes de démographie, la région se place en tête des régions métropolitaines les plus dynamiques. Cette tendance s'explique exclusivement par un solde migratoire positif, le nombre d'arrivées surpassant celui des départs de l'île. La périurbanisation se poursuit dans les intercommunalités situées autour d'Ajaccio et Bastia.

Au 1er janvier 2022, 351 276 personnes habitent en Corse. Entre 2016 et 2022, la population de référence ►méthode de l'île s'accroît de 20 821 résidents, avec 11 742 habitants supplémentaires en Corse-du-Sud et 9 079 en Haute-Corse. La Haute-Corse demeure le département insulaire le plus peuplé avec 185 231 habitants. La population de Corse-du-Sud atteint 166 045 résidents.

Une croissance démographique dynamique en Corse

Entre 2016 et 2022, la population régionale augmente en moyenne de 1 % par an, soit une **croissance démographique** trois fois supérieure à celle de la France (+0,3 %) et la plus forte des régions métropolitaines. À l'opposé, la population de Bourgogne-Franche-Comté et des Hauts-de-France baisse.
Sur l'île, la population croît davantage en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse avec respectivement 1,2 % et 0,8 % habitants supplémentaires par an sur la période. La Corse-du-Sud est au deuxième rang des départements les plus dynamiques derrière la Haute-Garonne (+1.3 %) et devant l'Hérault (+1,2 %). Au contraire, la Haute-Marne, la Meuse (−0,7 %) et la Martinique (−0,6 %) perdent des habitants ►figure 1.

Une croissance portée exclusivement par les arrivées sur l'île

De 2016 à 2022, la dynamique démographique de l'île repose exclusivement sur le **solde migratoire** avec plus d'arrivées que de départs (+3 900 habitants par an). Ainsi, la Corse est la région qui affiche la plus forte contribution migratoire (+1,2 %) devant l'Occitanie (+0,8 %), la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (+0,7 %). Cette contribution est plus marquée en Corse-du-Sud (+1,4 %) qu'en Haute-Corse (+1,0 %). L'attrait des régions du sud et de la façade atlantique reflète la recherche d'un nouveau cadre de vie notamment pour les actifs en emploi.
Depuis 2013, le **solde naturel** est négatif en Corse avec plus de décès que de naissances contrairement au niveau national. La contribution du solde naturel à l'évolution de population s'établit ainsi à – 0,1 % en moyenne annuelle contre +0,2 % au niveau national. Cette situation est similaire à celle en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine qui se caractérise également par une population relativement âgée ►figure 2. De plus, en Corse, la fécondité est la plus faible de France avec 1,28 enfant par femme.

► 1. Évolution annuelle moyenne de population par département entre 2016 et 2022

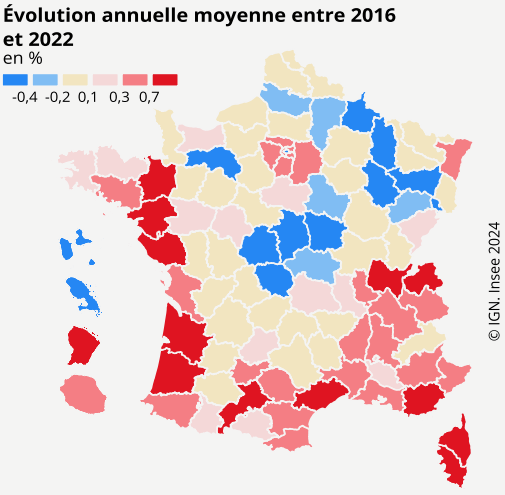

Sources : Insee, recensement de la population 2016 et 2022.

La périurbanisation dynamise les intercommunalités autour d'Ajaccio et Bastia

La population se répartit au sein des 19 **Établissements Publics de Coopération Intercommunale** (EPCI) insulaires. Au 1er janvier 2022, les communautés d'agglomération du Pays Ajaccien (Capa) et de Bastia (Cab) regroupent 44 % de la population régionale. Ainsi, 92 766 personnes résident dans la Capa et 61 920 dans la Cab. Entre 2016 et 2022, la population de l'intercommunalité ajaccienne augmente de 1,4 % par an et celle de Bastia s'établit à +1,0 % comme au niveau régional.

Ces deux pôles d'emplois et de population dynamisent également les EPCI voisins. Dans la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano, la population augmente de 1,4 % et celle du Celavu-Prunelli progresse de 1,3 %. Autour de Bastia, les populations du Nebbiu Conca d'Oru (+1,3 %) et Marana-Golo (+1,2 %) croissent à un rythme similaire.
Au sein de ces intercommunalités, certaines communes sont encore plus dynamiques comme Sarrola-Carcopino près d'Ajaccio (+ 2,2 %) et Furiani en région bastiaise (+ 1,8 %). La périurbanisation reflète un étalement de population vers une périphérie offrant un cadre de vie plus spacieux tout en restant proche des emplois et des services urbains.
À l'inverse, certaines zones rurales plus éloignées des bassins d'emploi perdent des habitants. Ainsi, la population diminue de 0,5 % en moyenne par an dans la communauté de commune du Cap Corse et de 0,3 % dans celle de Pasquale Paoli ►figure 3.

Hajar Taraza, Arnaud Huyssen (Insee)

► 2. Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution démographique régionale entre 2016 et 2022

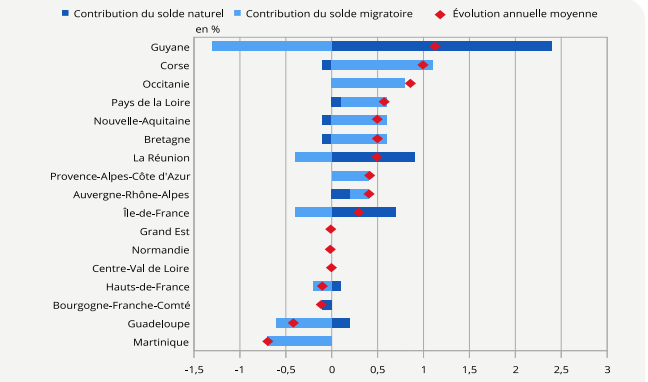

Sources : Insee, recensement de la population 2016 et 2022.

► 3. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022 par EPCI

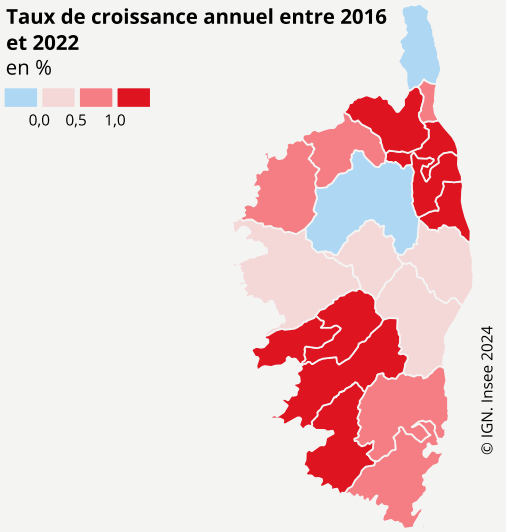

Sources : Insee, recensement de la population 2016 et 2022.

► Méthode

Le terme populations de référence se substitue à l'ancien terme de populations légales utilisé jusqu'aux populations 2021. Ce changement s'appuie sur une recommandation de l'autorité de la statistique publique. Les populations de références de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1er janvier 2024. Établies chaque année – loi du 27 février 2002 – elles sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.
La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2016-2022) doivent donc être analysées avec un pas de six ans.

► Définitions

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.
Le **solde naturel** est la différence entre le nombre des naissances et le nombre de décès comptabilisés au lieu de résidence.
L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.
La **croissance de population** est décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes : solde migratoire et solde naturel.
Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.

► Sources

Cette étude repose sur les « populations de référence » issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes. Le solde naturel et le solde migratoire sont calculés à partir des données de l'état civil.

► Pour en savoir plus

- **Nicolaï MP., Tourtin-Battini I.**, « La Corse, l'île de méditerranée où les seniors sont le plus présents », Insee Flash Corse n° 91, octobre 2024.
- **Chataignon P.,** « Les populations de référence des communes au 1er janvier 2022 – La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française », Insee Focus n° 346, décembre 2024.

Insee Corse

Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication
Christophe Basso

Rédactrice en chef
Déborah Caruso

Bureau de presse
06 83 89 38 90

@InseeCorse

www.insee.fr

ISSN 2268–1493

© Insee 2024
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur